48e ANNÉE. — N° 16.763

DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16 f.	30 f.
France et Colonies...	9 »	17 f.	32 f.
Etranger.....	10 »	20 f.	40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro

LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE

Le numéro 10 c.

MARDI 25 MAI 1918

SAINT URBAIN

SOLEIL: lever 5 h. 26; couch. 7 h. 32
LUNE: pleine le 25; D. Q. le 2

Notre nouveau tarif de publicité

A partir du 1er juin 1918, les prix de notre publicité seront modifiés comme suit :

Annonces.....	3 fr.	la ligne
Réclames.....	6 fr.	—
Faits Divers.....	10 fr.	—
Chronique.....	20 fr.	—
Convois funèbres....	4 fr.	—

Cette décision, que nous avons retardée le plus possible, nous est imposée aujourd'hui par les circonstances.

Depuis la guerre, alors que la plupart des journaux élevaient très sensiblement leur tarif de publicité (50 %, 100 % et parfois 150 %), la « PETITE GIRONDE », malgré l'accroissement considérable de son tirage, n'augmentait ses prix que d'une façon insignifiante, portant par exemple la ligne d'annonce de 1 fr. 75 à 2 fr.

D'autre part, la promulgation imminente d'une loi votée par la Chambre et qui est sur le point d'être confirmée par le Sénat, va édicter une nouvelle réduction du format des journaux. Elle restreindra donc encore, de ce fait, l'emplacement réservé à la publicité.

Nos clients, comprenant les raisons qui nous forcent, à notre grand regret, à prendre une telle mesure, nous faciliteront, nous en sommes persuadés, la publication de leurs annonces par une rédaction condensée et une présentation des plus réduites.

REVUE DE LA PRESSE

VERS AMIENS OU VERS REIMS ?

Paris, 24 mai. — Les hypothèses continuent sur l'orientation de la prochaine bataille et M. Marcel Hutin écrit *(Echo de Paris)* :

Les troupes d'attaque allemandes sont concentrées de telle façon qu'elles sont équidistantes du front d'Amiens et de Reims, de sorte qu'en théorie une attaque peut se produire aussi bien dans un sens que dans l'autre.

Par ailleurs tous les critiques militaires posent la question. Qu'attendent-ils pour attaquer ?

LA CHAMBRE PERIMEE OU L'ASSEMBLEE SANS POUVOIR

Dans quelques jours — le 1er juin — la Chambre des députés n'existera plus. M. Avril l'affirme dans le *Figaro* avec arguments à l'appui, tels ceux-ci :

La Constitution proclame que la Chambre est élue pour quatre ans; et aucun texte de loi voté par les deux Assemblées législatives ne peut prescrire ce texte impératif. Seule une Assemblée nationale, régulièrement convoquée pour réviser la Constitution, aurait pu modifier ces règles en établissant le « modus vivendi » parlementaire né du cas de force majeure et proclamer que la Chambre avait le droit de proroger « sine die » ses pouvoirs dans des circonstances déterminées.

Je ne sache pas qu'il y ait eu d'Assemblée nationale réglant le fonctionnement des pouvoirs publics en temps de guerre. Donc j'ai bien le droit d'affirmer qu'à partir du 1er juin 1918 la Chambre ne tiendra ses pouvoirs que d'elle-même et ne siégera qu'en vertu d'une fiction légale, en violant d'une manière permanente la Constitution qui fixe ses pouvoirs. Elle n'accomplira ses rites ordinaires qu'en vertu de la tolérance de la nation. A quelle condition le tolérera-t-elle ? A la condition que la Chambre défunte, se renfermant dans son rôle de contrôleur, n'ait que le souci jaloux des deniers publics.

A dater du 1er juin, l'action politique de la Chambre est abolie. Cette Assemblée ne devient plus qu'un vaste Conseil général veillant sur la gestion financière de tous les départements français qui, réunis, constituent l'Etat. Elle ne peut et ne doit imposer à la nation qu'elle ne représente plus, ni une loi sociale, ni une loi politique. Cette œuvre est réservée à ses successeurs.

La Chambre de 1914, Chambre de coalition politique, ne peut engager un avenir qui doit être fait d'union, de concorde, de reconstitution humaine et sociale. Si elle manquait à ces règles, elle manquerait au pacte moral qui la lie encore à la nation.

REMARQUES AUTOUR DE LA GUERRE

Celles-ci, que donne M. Albert Guinon au *Gaulois* :

Durant cette guerre, la carte de pain aura donné aux riches pour la première fois — mais peut-être pas pour la dernière — l'impression de ce que signifie cet humble mot formidable : le pain.

En pleine guerre, un des spectacles les plus naïvement ridicules, c'est celui d'une personne qui lit encore le soir un journal du matin.

Beaucoup de gens croient réfléchir quand ils ne font qu'hésiter.

Exécution capitale à Versailles

Versailles, 24 mai. — L'ouvrier agricole belge van der Masser, condamné à mort le 29 avril dernier, a été exécuté ce matin.

A trois heures et demie, le procureur de la République, accompagné de son greffier, a réveillé le condamné, qui dormait d'un profond sommeil.

« Je sais, lui dit-il, que vous êtes courageux. L'heure d'expier est arrivée. »

« C'est bien, répondit-il. Je suis prêt. »

Van der Massen a été confessé par un prêtre flamand. Il a entendu la messe et a communié; puis, très courageusement, s'est livré aux aides pour la toilette. Il a dit à son avocat qu'il ne pouvait pas le payer, mais qu'il prierait pour lui. Puis s'adressant à l'interprète : « Dites aux journalistes que vous verrez que je meurs en chrétien et que je désire que mon exécution serve d'exemple à ceux qui tenteraient de m'imiter ».

Le condamné n'eut que trois pas à franchir de la porte de la prison à la guillotine, et c'est courageusement qu'il s'approcha de la bascule.

Congédié de la ferme Citron, à Blandy, arrondissement d'Etampes, van der Massen avait, croyant avoir à se venger, assassiné deux de ses compagnons de travail, M. Fourreaux, père de six enfants, et M. David, âgé de seize ans. Van der Massen blessa en outre d'une balle de revolver à la tête, M. Gauthier, régisseur de la ferme et réussit à fuir. Retrouvé le 13 décembre, à Audeville (Loiret), il tira sur le brigadier de gendarmerie Bonnet et le gendarme Deheu, qui tentaient de l'arrêter, deux coups de browning : l'un et l'autre furent blessés. Van der Massen avait refusé de signer le recours en grâce.

Le " Memorial Day "

Paris, 23 mai. — Le « Memorial Day » sera célébré en France dans les camps et postes des forces expéditionnaires selon la coutume américaine.

SUR LE FRONT OCCIDENTAL

La parole est toujours à l'artillerie

Les Alliés réussissent quelques coups de main

COMMUNIQUES ANGLAIS

Du 23 Mai (soir)

Pendant la nuit, des coups de main ont été repoussés avec des pertes pour l'ennemi au BOIS D'AVELUY et au sud d'HEBUTERNE.

Un détachement de nos troupes a attaqué un poste de mitrailleuses dans le bois d'Aveluy et a détruit la pièce.

Dans la soirée d'hier, les troupes françaises ont fait quelques prisonniers et capturé une mitrailleuse, au cours de raids heureux au nord de BAILLEUL et à l'est de LOCRE.

Rien d'autre à signaler.

Du 24 Mai (après-midi)

A la suite d'un raid exécuté hier par l'ennemi au nord de la COTE 70, quelques-uns de nos hommes manquent.

De bonne heure dans la soirée, les Allemands ont tenté un autre raid sur un de nos postes dans la FORET D'AVELUY. Ils ont été repoussés.

Peu après minuit, nous avons réussi de notre côté un raid au SUD-OUEST DE LA BASSEE. Quelques prisonniers sont restés entre nos mains ainsi qu'au cours de combats de patrouilles au NORD DU CANAL D'YPRES-COMINES.

Hier soir, à l'ouest de LENS et dans les environs de GIVENCHY et de FESTUBERT, l'artillerie ennemie s'est montrée active.

Dans le secteur de la FORET DE NIEPPE, nos positions ont été bombardées par des obus à gaz toxiques.

COMMUNIQUÉS FRANÇAIS

Du 23 Mai (23 heures)

Activité d'artillerie intermittente en quelques points au sud de l'Avre. Pas d'action d'infanterie.

Du 24 Mai (14 heures)

Des coups de main ennemis au sud-est de MESNIL-SAINT-GEORGES et à l'ouest de NOYON ont échoué sous nos feux.

De notre côté nous avons pénétré dans les lignes ennemies au SUD-EST DE COUCY, en CHAMPAGNE et dans les VOSGES, et ramené une quinzaine de prisonniers.

Activité d'artillerie intermittente en quelques points du front.

COMMUNIQUÉ AMÉRICAIN

Du 23 mai (21 heures)

La journée a été calme sur tous les points du front occupés par nos troupes. Coups de main réussis.

La Guerre aérienne

29 tonnes d'explosifs

Londres, 24 mai (officiel). — **Le 22 mai, nos avions ont continué leur travail de réglage, de photographie et de bombardements.**

Les aérodromes d'où partent les appareils de bombardement de nuit ont été de nouveau attaqués. Plus de 18 tonnes de bombes ont été jetées sur ces objectifs et sur les cantonnements allemands.

Après la tombée de la nuit, nous avons versé 11 tonnes d'explosifs sur les aérodromes ennemis, les docks de Bruges et les cantonnements de la région de la Somme. Plusieurs coups directs ont atteint un train, qui a été vu en flammes.

Mannheim encore bombardé

De plus, nos aviateurs ont de nouveau attaqué Mannheim. Ils ont jeté 24 grosses bombes sur une usine de produits chimiques, y causant deux grands incendies. Nous avons pu observer, grâce au clair de lune, le résultat de l'incendie causé à une usine par notre bombardement de la nuit précédente.

Mannheim a 200,000 habitants. Elle est à 200 kilomètres de Nancy.

En même temps, au sud-est de Sarrebruck, à Krensewald, nous avons jeté 4 tonnes de bombes sur une très importante station électrique. Une bombe est tombée sur le bâtiment des machines, une autre a provoqué un nuage de fumée qui s'est élevé d'un des bâtiments.

Tous nos appareils sont rentrés indemnes.

Metz bombardé

Le 23, à onze heures du matin, nous avons vigoureusement bombardé la gare de Metz-Sablons. Nous avons observé plusieurs points de chute sur le hangar des machines et les voies ferrées. La défense antiaérienne ennemie a été très active, mais aucun de nos appareils ne manque.

16 avions descendus

Au cours de combats aériens, 13 appareils ennemis ont été abattus. 2 ont été contraints d'atterrir désemparés; 1 a été descendu dans nos lignes par le feu de nos mitrailleuses. Trois des nôtres ne sont pas rentrés.

Avant longtemps...

Front britannique, 24 mai. — Il ne semble pas qu'il y aura à attendre encore longtemps l'offensive allemande.

Les mesures de M. Boret

Rations supplémentaires de pain pour les cultiva

Paris, 23 mai. — Quelques modifications ont été apportées par le ministre du ravitaillement à la distribution des tickets de pain pour le mois de juin.

Pourront recevoir 100, 200 ou 300 grammes supplémentaires, les cultivateurs se livrant uniquement aux travaux des champs quelle que soit leur catégorie et leur âge à partir de onze ans.

Ainsi les cultivateurs de la catégorie T de la carte individuelle pourront recevoir 100 grammes de supplément, ceux de la catégorie J, ayant onze ans révolus et de la catégorie V pourront recevoir 100, 200 ou 300 grammes de supplément pour les placer au taux total de 300, 400 ou 500 grammes.

Il est entendu que l'on ne saurait considérer comme cultivateur celui qui, en dehors de ses occupations courantes, travaille un jardin, pas plus qu'un propriétaire foncier qui ne fait pas valoir lui-même ses terres.

LE SUCRE POUR LE MOIS DE JUIN

Paris, 24 mai. — Le sucre s'achètera en présentant aux détaillants le coupon numéro 2 de juin de la carte d'alimentation.

Les rations attribuées sont les mêmes qu'en mai.

UNE NOUVELLE MANŒUVRE DE L'ALLEMAGNE

Elle pleure la faim auprès des Etats-Unis

Washington, 24 mai. — Interrogé sur le point de savoir pourquoi le gouvernement allemand avait fait savoir aux autorités de Washington que la position relativement aux vivres était désespérée en Allemagne, un haut fonctionnaire a dit :

« L'Allemagne ayant essayé d'affamer l'Angleterre et n'y ayant pas réussi va, semble-t-il, en appeler à la sympathie de l'humanité et proposer une paix malhonnête et injuste. »

Le fonctionnaire a ajouté que les nouvelles reçues de Washington portent que 70 millions d'habitants meurent lentement de faim, étant affamés jusqu'à la mort, non pas au figuré, mais réellement, se mourant de jour en jour par manque de nourriture.

« Cette émouvante peinture est faite pour exciter notre sympathie, et il se peut que, pour une fois, l'Allemagne dise la vérité; mais si, en fait, le peuple allemand est menacé de famine, nous pouvons ne pas nous troubler, parce que c'est un juste châtiment pour les crimes dont le peuple allemand s'est rendu coupable. »

Le troisième anniversaire de l'entrée en guerre de l'Italie

LE PRINCE DE GALLES A ROME

Rome, 23 mai. — Le prince de Galles, venu du front pour représenter son père le roi d'Angleterre à la commémoration solennelle du troisième anniversaire de l'entrée de l'Italie en guerre, est arrivé à Rome ce matin.

Il a été reçu à la gare par le duc de Gênes, lieutenant du roi.

Parmi les soldats qui faisaient le service d'honneur il y avait deux compagnies de Tchéco-Slovaques arrivées le matin même à Rome.

Le prince de Galles portait l'uniforme de guerre. A sa sortie de la gare, une imposante manifestation s'est produite. Il a été salué aux cris de : « Vive l'Angleterre ! » « Vive le prince de Galles ! »

Le cortège a gagné l'ambassade d'Angleterre, devant laquelle les acclamations de la foule ont redoublé. Le prince a dû paraître au balcon, où il fut accueilli par un tonnerre d'applaudissements.

ARRIVEE DE M. HENRI SIMON

Le ministre français des colonies, qui représentera le gouvernement aux fêtes commémoratives de l'entrée en guerre de l'Italie, est arrivé ce matin. Il a été reçu à la gare par M. Barrère, entouré du personnel de l'ambassade de France et les membres du cabinet italien.

Nouvel incident germano-hollandais

Amsterdam, 23 mai. — De nouvelles difficultés se sont élevées dans les négociations avec la Hollande, particulièrement pour ce qui concerne le transit des produits par la Hollande.

Arrestation du directeur de la « Vérité » de Barcelone

Perpignan, 23 mai. — On annonce l'arrestation à Sorède (Pyrénées-Orientales), près de la frontière d'Espagne, du directeur du journal allemand « La Vérité », publié à Barcelone, dont il a été question dans le procès du « Bonnet Rouge ».

Perpignan, 24 mai. — Le directeur de la « Vérité » est un Français, un ingénieur, déserteur. Il était à la solde du consulat d'Allemagne, à Barcelone. Comme on le conduisait, les menottes aux mains, il fit un faux pas, glissa et tomba sur le sentier pierreux. Voyant du sang couler d'une blessure à la main droite, il dit aux soldats qui l'accompagnaient : « Voilà pour moi un bien mauvais présage. »

Encore un navire espagnol torpillé

Madrid, 23 mai. — La presse annonce que le vapeur « Iturri-Bido » (?), de la Compagnie Iturri, de Bilbao, a été torpillé le 17 courant par un sous-marin allemand.

Ce bâtiment était parti de Valence avec un chargement de fruits; son équipage a été recueilli et débarqué à Liverpool.

Le « Iturri-Bido », construit en 1877, pouvait fournir une charge totale de 820 tonnes.

L'IRLANDE DANS L'EMPIRE BRITANNIQUE

La situation intérieure de l'Irlande étant assez trouble, il était naturel que les Allemands tentent de fomenter dans l'île sœur un mouvement contre l'Angleterre. Ils n'y ont pas manqué; de même qu'en 1916, par les soins du traître Casement, qui a depuis payé sa dette à la justice, ils ont aujourd'hui soudoyé des chefs du parti « nihiliste » irlandais que l'on nomme des sinn-feiners. Mais l'Angleterre veillait : en quelques heures, le maréchal French, « lord-lieutenant d'Irlande, » a fait arrêter tous les meneurs, au nombre d'une soixantaine; remarquons en passant que l'un de ces tristes individus, le docteur Thomas Dillon, n'a que le nom de commun avec le député John Dillon, chef du parti nationaliste irlandais.

La complicité allemande ressort nettement des documents saisis, notamment au quartier général des sinn-feiners. Quels prétextes étaient ceux de nos ennemis pour intervenir ainsi, et chercher à allumer un incendie au flanc de l'Angleterre ? Les Irlandais, nous l'avouerons sans réticence, ont été jadis maltraités par la Grande-Bretagne; mais ce temps est bien passé; on dirait plus justement aujourd'hui que, depuis une quarantaine d'années, devant des prévenances assidues du gouvernement britannique, ils se sont toujours cantonnés dans une opposition stérile, boudeuse, quand elle n'était pas violente. Repoussons donc explicitement la calomnie des centraux qui voudraient présenter l'Irlande comme un peuple toujours opprimé, et l'assimiler de ce chef aux nationalités latines ou slaves persécutées par l'Autriche.

Gladstone n'avait pas abouti à instaurer en Irlande ce gouvernement particulier, ce *home rule* que réclamaient les nationalistes, mais il avait accoutumé l'opinion à l'idée d'une législation irlandaise nouvelle. Peu après la guerre Sud-Africaine, en 1904, le Parlement britannique votait une loi facilitant, en Irlande, le lotissement des grands domaines et la constitution de petites propriétés; ainsi les paysans, catholiques, seraient totalement affranchis des maîtres anciens du sol, les *landlords*, presque tous protestants. Londres n'en resta pas là; un projet de *home rule*, longuement étudié, venait de devenir loi lorsque la guerre éclata; il avait soulevé les protestations les plus vives des Irlandais « unionistes » du nord-est, qui forment le quart de la population de l'île; en raison des circonstances, l'application en fut ajournée par un *suspensory act*, jusqu'à la fin des hostilités; on le voit, l'Angleterre n'est pas en reste de bons procédés.

L'Irlande est, en 1914, entrée courageusement dans la guerre; des représentants du Parlement de Londres, sous la direction d'un leader vigoureux et clairvoyant, John Redmond, déclarèrent publiquement qu'il fallait lutter sans rémission « contre le militarisme intolérable de l'Allemagne, pour la défense des petites nations ». En quelques jours, sous le régime du volontariat, vingt mille volontaires s'engageaient dans les troupes britanniques; ils affirmèrent brillamment leur vaillance traditionnelle sur les champs de bataille des Flandres. Mais ce premier entraînement fut vite arrêté; la propagande allemande trouva des concours, plus ou moins conscients, dans les rangs du bas clergé catholique et surtout des sinns-feiners. Vainement chefs unionistes et nationalistes irlandais, sir Edward Carson et John Redmond, prêchant d'exemple, oubliaient leurs querelles et soutenaient de concert le gouvernement national : les Irlandais ne s'enrôlaient plus.

Cependant la guerre se prolonge; l'empire britannique tend tous les ressorts de son énergie, avec une vigueur, une persévérance que les autres alliés n'admireront jamais assez haut; les Dominions accourent à la rescousse; des lois successives établissent le service obligatoire, réduisent les exemptions, reculent les limites de l'âge militaire; seule l'Irlande ne participe pas à l'effort. Au milieu de 1917, M. Lloyd George lui a confié le soin de fixer elle-même son régime politique par une Convention où tous les partis seront représentés; cette Assemblée palabre plutôt qu'elle ne discute; le 6 mars 1917, John Redmond meurt prématurément. Alors, dans la prévision de l'offensive de Picardie, l'Angleterre décide qu'elle étendra sa conscription et l'appliquera à l'Irlande; un « home rule » rapidement voté à Londres permettrait à l'Irlande elle-même de se prononcer sur cette conscription, de la faire sienne.

Le Parlement de Londres n'a pas encore voté ce « home rule » si opportun; les sinn-feiners en ont profité pour contester une bonne volonté cependant évidente; le nouveau leader nationaliste, M. John Dillon, a laissé passer l'occasion d'affirmer que l'Irlande est, avant tout, fidèle à la cause commune des alliés. Les Allemands ont cru le moment favorable pour pêcher en eau trouble; tout fait prévoir qu'ils en seront pour leurs frais. Les Irlandais, dures têtes de Celtes, s'élèvent contre la conscription pour la seule raison qu'elle leur serait imposée par l'Angleterre, mais leurs concitoyens des Etats-Unis, singulièrement plus réalistes, s'emploient désormais à leur faire comprendre que des intérêts de rancunes personnelles sont vraiment bien mesquines dans le conflit d'aujourd'hui. Le général Smuts, chef boer naguère, membre maintenant du cabinet de guerre impérial, suggère que l'Angleterre résolve la question d'Irlande par la même méthode libérale et féconde, qui lui a si bien réussi dans l'Afrique du Sud. L'Irlande saura-t-elle devenir un Dominion ?

Henri LORIN.

La situation en Irlande

Londres, 23 mai. — M. Short, secrétaire pour l'Irlande, est rentré soudainement à Londres. Il y a lieu de penser qu'il soumettra au cabinet de guerre les preuves du complot allemand. Son retour porte à croire que la situation est calme en Irlande.

Des preuves étonnamment convaincantes justifient pleinement les arrestations faites, mais la publication de ces preuves est une question affectant non seulement la situation des prisonniers, mais aussi la sécurité de l'empire. Il est improbable que certains prisonniers soient remis en liberté.

LE RECRUTEMENT VOLONTAIRE

Le projet du recrutement volontaire en Irlande comprend la formation de brigades ou de divisions irlandaises homogènes, où l'on emploiera des emblèmes irlandais, où on observera les coutumes irlandaises, enfin où tout sera fait pour développer l'idée d'une nationalité distincte dans l'empire.

Le député nationaliste irlandais le capitaine Guynn, dans une lettre à la presse, exhorte ses compatriotes à appuyer le projet du gouvernement du recrutement volontaire en Irlande.

LES AMÉRICAINS EN FRANCE

UN MAGNIFIQUE EFFORT D'ORGANISATION

Paris, 24 mai. — Nous avons parlé maintes fois du gigantesque effort de nos alliés d'Amérique depuis leur entrée en guerre. Occupons-nous aujourd'hui de leur installation en France, qui montrera la valeur de leur esprit d'organisation. Jusqu'à ce jour, nos amis ont assuré par leurs propres moyens tous leurs transports militaires ou alimentaires en se servant des lignes françaises. Ils veulent avoir en France dans un avenir prochain leurs trains bien à eux.

Des trains américains sur nos voies

La première question à résoudre a été l'unification du freinage. Tous les trains américains seront à freinage continu. D'après les expériences faites, la valeur du système a été jugée définitivement. Les réseaux de chemins de fer français adopteront le système américain. Les wagons à marchandises américains sont munis de l'attelage central et automatique; chez nous, c'est l'attelage par chaîne qui est appliqué. Les Américains l'ont adopté.

M. Claveille avait dit à ses collègues des Etats-Unis : « Si vous voulez que vos trains marchent, envoyez-nous des hommes. » Les Américains y consentirent sur l'heure. Une objection très forte se posait : les signaux français ne sont pas les mêmes que les signaux américains; de plus, les signaux ne sont pas uniformes sur tous les réseaux français. On a édité des petits livres en anglais et en français à l'usage des mécaniciens d'outre-mer. Ces petits guides ont été envoyés à des écoles spéciales qui se chargent de faire des pilotes expérimentés en trois mois. Dans trois mois, nous verrons donc sur les lignes américaines, en territoire français, des trains américains avec des mécaniciens américains. Mais il faut à ces trains, à ces wagons, à ce matériel américain des ateliers de réparation.

Près d'une ville du Centre, nos alliés ont construit une ligne de neuf kilomètres qui contourne la ville. Ils ont jeté sur un fleuve un magnifique pont, puis un autre sur un canal. Dans d'immenses ateliers, les plus grands de France, contruits en béton armé par les soins d'un réseau français, ils pourront en toute sécurité procéder aux réparations nécessaires. Enfin, dans un grand port, les Américains sont en train de mettre la dernière main à d'innombrables quais, à d'énormes môles qui recevront des bateaux du plus grand tonnage. Ces môles et ces quais seront reliés par de magnifiques réseaux ferrés aux voies principales qui sillonnent la France.

Des magasins construits en huit jours

On a dit que les Américains avaient jeté un peu partout d'immenses stations-magasins. Ce qu'on ne sait pas encore, c'est la rapidité véritablement stupéfiante avec laquelle ils construisent leurs bâtiments. En huit jours, ils mettent la dernière main à d'énormes magasins qui couvrent près de dix hectares de superficie. Voici comment ils travaillent : Toutes les pièces sont préparées en Amérique; ce sont de gigantesques fers à double T sur béton. Le temps de les mettre sur fondations, puis entre chaque pilier d'insérer et de boulonner d'innombrables traverses, et le bâtiment est debout. Le chef-d'œuvre en cette matière, c'est la construction d'une usine frigorifique qui couvre 30,000 mètres carrés de surface, et qui servira dans un coin de France, point central des allées et venues des trains américains, d'entrepôt pour les soldats des Etats-Unis.

Cette usine frigorifique fait partie d'un lot de 600 hectares, où seront aménagés les services généraux des armées américaines. Là sont déjà mis en réserve des milliers de quartiers de bœuf et des millions de morceaux de saumon fumé.

M. WILSON

pourra mobiliser autant d'hommes qu'il le voudra

Washington, 24 mai. — La commission militaire de la Chambre des députés a adopté à l'unanimité une proposition du ministre de la guerre, M. Baker, d'un amendement à la loi sur l'armée autorisant le président à appeler sous les drapeaux un tel nombre d'hommes qui pourront être entraînés et équipés et qui seront nécessaires pour terminer victorieusement la guerre.

La loi, telle qu'elle existe aujourd'hui, limite les pouvoirs du président Wilson à l'appel sous les drapeaux d'un million d'hommes approximativement. L'amendement supprime toutes les restrictions et pourvoit à l'établissement d'une armée assez considérable pour battre l'Allemagne, soit qu'il faille 5 millions ou 10 millions d'hommes.

Mobilisation civile

Washington, 24 mai. — A partir du 1er juillet, tout homme d'âge militaire devra travailler ou aller combattre. Non seulement les oisifs, mais tous les hommes d'âge militaire, employés à des occupations non utiles, auront à choisir une nouvelle occupation ou à entrer dans l'armée. Les joueurs, les diseurs de bonne aventure, les gens travaillant sur les champs de courses et autres sont en tête de la liste; mais les nouveaux règlements atteignent aussi les garçons de café, les huissiers, les garçons d'ascenceur, les employés de club, de magasin, d'hôtel, ainsi que les domestiques et commis de magasin. Il n'est aucunement tenu compte des ajournements en ce qui concerne la qualité de soutiens de famille. Tout homme qui refuse de remplir un emploi utile sera immédiatement enrôlé. Cette mesure doit contribuer à résoudre le problème de la main-d'œuvre pour les constructeurs de navires et les fabricants de munitions et rendra la conscription du travail inutile.

Un nouveau crime boche

Ils bombardent des hôpitaux anglais
Plusieurs centaines de victimes

Londres, 23 mai. — Les aviateurs allemands ont bombardé un certain nombre d'hôpitaux anglais groupés loin en arrière de nos lignes, dans la nuit de dimanche dernier, de 10 h. 50 à minuit 20. **On estime à plus d'une vingtaine les appareils qui ont pris part à l'attaque, et les pertes s'élèvent à plusieurs centaines de tués et blessés.**

Un avion allemand atterrit en Hollande

Amsterdam, 24 mai. — Un aéro de chasse allemand, armé de deux mitrailleuses, a atterri entre Costerhout et Haamsdonaveer. Les trois occupants, tous officiers, ont été internés.

Zeebrugge embouteillé

AUCUN NAVIRE DE GUERRE N'A QUITTE LE PORT DEPUIS LE RAID ANGLAIS

Londres, 24 mai. — Les photos prises par avion à Zeebrugge ces derniers jours établissent qu'aucun des navires de guerre allemands qui étaient ancrés dans le canal avant le raid britannique, à savoir des contre-torpilleurs et des sous-marins, ne l'a quitté.

Tous les navires ancrés dans le canal de Bruges à Ostende ont leurs proues tournées dans la même direction; il semble évident que non seulement l'espace n'est pas suffisant pour tourner les navires dans le canal, mais encore que les moyens manquent de direction, même à Bruge, et qu'ainsi ils sont forcés de rester immobilisés.

Un autre élément satisfaisant est que les Allemands, incapables d'enlever les navires coulés, s'efforcent de faire une brèche dans le môle afin de pratiquer une passe navigable autour des obstacles. Cette opération est rendue extrêmement difficile par le fait qu'une énorme quantité de vase s'est amassée autour du croiseur « Thétis » coulé à l'entrée du canal.

LES RESULTATS DU BOMBARDEMENT

Amsterdam, 24 mai. — Durant l'opération d'embouteillage de Zeebrugge, un dépôt de munitions près du port fit explosion, plusieurs hangars s'écroulèrent, quinze aéros furent détruits, une batterie, près d'un hôtel, sauta. Les renforts allemands envoyés à Zeebrugge n'arrivèrent que lorsque l'attaque fut terminée.

Reconnaissance italienne sur la côte de l'Istrie

Rome, 24 mai (officiel). — *L'action aérienne dans l'Adriatique se maintient toujours active.*

Dans l'après-midi du 22 mai, une de nos escadrilles de reconnaissance qui revenait d'une importante mission accomplie avec succès sur la côte de l'Istrie, a été attaquée par des appareils de chasse autrichiens.

Nos propres appareils de chasse étant survenu, l'escadrille autrichienne s'est retirée rapidement.

Tous nos appareils sont rentrés indemnes.

En Russie

L'UKRAINE REVENDIQUE LA CRIMEE

Bâle, 23 mai. — Le conseil des ministres ukraniens se serait prononcé pour l'union de la Crimée à l'Ukraine.

L'AUTRICHE MAINTIENT SA ZONE DE GUERRE DU COTE DE LA RUSSIE

Bâle, 23 mai. — Le commandement suprême de l'armée austro-hongroise a pris la décision de maintenir la zone de guerre de l'Est.

LE FORT DEFENDANT CRONSTADT A ETE DETRUIT

Moscou, 24 mai. — Un communiqué officiel annonce qu'en présence de l'ultimatum catégorique des gardes blancs finnois demandant que le fort d'Ino, qui défend Cronstadt, leur fût remis, le commandant de la place de Cronstadt ordonna de le faire sauter.

Le fort a été complètement détruit après que la garnison l'eut évacué.

LES RAIDS sur les villes ouvertes

Déclaration du chancelier Hertling

Amsterdam, 23 mai. — Le chancelier a répondu comme suit à une question relative à la protection contre les attaques aériennes :

« Des mesures tout à fait sûres contre les attaques aériennes n'existent pas; il y a d'abord une bonne défense contre les avions ennemis et ensuite la menace de représailles contre les capitales ennemies.

» L'administration de l'armée déploie son activité dans ces deux directions. Suivant les nouvelles données par les journaux, des voix se sont élevées à la Chambre française, et particulièrement au Conseil municipal de Paris, en faveur d'un accord entre les belligérants au sujet de la cessation des attaques ennemies contre les villes en dehors de la zone des opérations.

» Ceci, jusqu'à présent, n'a pas amené de propositions formelles de la part de l'ennemi. S'il en était ainsi, les milieux militaires seraient les premiers chargés de l'étude des propositions. »

On se rappelle qu'à une question analogue, le comte Hertling avait répondu, il y a un mois, d'une façon presque identique.

Le traitement qu'il faut étendre aux villes boches

Paris, 23 mai. — Le « Lokal Anzeiger » consacre un long article à décrire la physionomie d'une ville du Palatinat, constamment harcelée par nos avions. L'auteur raconte d'abord son voyage en chemin de fer dans la zone exposée au bombardement aérien :

« Le trajet, qui s'effectue dans un train sombre qui, pendant des heures, roule comme dans une cave obscure, sans lumières, sans conducteur, sans cris aux stations, lorsque toute lampe est éteinte dans le pays et que les villes et les villages, comme étreints par l'angoisse, ont clos leurs boutiques; ce trajet oppresse et n'est nullement rassurant.

» On s'en va dans l'incertain, au-devant du danger. Partout des écriteaux indiquant « comment l'on doit se comporter en cas d'attaque par avions » montrent que l'on est dans « le pays des aviateurs ».

» Lentement, très lentement, le train poursuit sa route. Dans le fleuve se trouve encore la locomotive qui y est tombée avec le train, lors d'un récent accident. Ici et là, on voit des maisons avec un toit arraché, avec des trous dans les murs sans fenêtres. Un train est près de nous avec ses vitres brisées. Pas une seule n'est restée intacte. Un autre train passe, également tout noirci, à moitié consumé. »

Dans la ville où descend notre voyageur, chaque jour au réveil, les habitants se posent la question suivante en contemplant le ciel : « Viendront-ils aujourd'hui ?... »

Ils, ce sont les aviateurs alliés.

« La plupart du temps, ils viennent en plein jour. La ville est brusquement surprise en plein déjeuner. Une sirène hurle, une deuxième répond, le premier coup de canon jette une détonation sourde. — Krach ! boum !... Les premières bombes tombent déjà, avant que les gens aient pu se réfugier dans les caves.

» Au milieu des hurlements, des sonneries, des tonnerres et des éclairs, des détonations effroyables, les gens accourus de la rue et de leurs maisons se pressent dans les caves, tendant l'oreille. Les enfants pleurent. Une sirène donne le signal de fin d'alerte. Tout est fini.

» Cependant, on ne peut se reposer longtemps après une première attaque, car ils reviennent et reviennent encore, et parfois même, l'on doit s'habiller trois fois au cours de la même nuit.

» Le plus souvent, tout se passe en peu d'instants, avec ces avions rapides comme l'éclair, qui, adroitement, emploient les nuages comme écran, puis fendent l'air en sifflant de telle sorte que l'éclatement des bombes a lieu au même moment que le signal de l'alerte. Pendant les nuits qu'éclaire la lune, des signaux lumineux, des projectiles éclairants montent vers le ciel, et ceux qui le peuvent s'enfuient rapidement vers les localités voisines, dans les villages paisibles, dans les petits vallons, pour y trouver un peu de sommeil et de repos. »

« Et, conclut le récit, cela ne s'arrête jamais. Dès que l'obscurité tombe, on regarde dans la nuit... on attend... »

Le raid des gothas

DES 22-23 MAI

sur Paris et la banlieue

Les points atteints

Paris, 24 mai. — Au cours du raid de la nuit de jeudi le gotha, pendant 45 minutes, demeura sur Paris, faisant de grands cercles. De toute évidence, il cherchait un but. Brusquement, il fut pris dans le faisceau puissamment lumineux d'un projecteur, et tout de suite l'encadrement par les obus commença de plus en plus précis. Le pilote s'éleva, toujours suivi du rayon lumineux, puis à toute allure partit.

En 100 mètres — 2 secondes — il lâcha ses trois premières bombes sur une ligne droite parfaite. Il garda sa quatrième pour un vitrage lumineux qu'il apercevait un peu plus loin. L'engin, passant à travers un grand hall, fit des hécatombes de vitres. A signaler la jolie vaillance de deux jeunes dames télégraphistes qui travaillaient à quelque 20 mètres du point de chute et qui restèrent à leur poste, reprenant après l'instant d'émotion que l'on conçoit leur tâche très crânement. A quelques mètres de là, un baraquement en planches a été pulvérisé.

L'une des bombes, entrée par le toit d'un immeuble, explosa au rez-de-chaussée. Au-dessus, un vieillard de soixante-dix ans, perclus de douleurs, n'avait pu quitter son lit. La bombe a traversé sa chambre sans que le pauvre vieux ait eu le moindre mal.

Autre curiosité. Un obus d'un tir de barrage traversa le lit de deux locataires couchés au sixième étage, traversa le parquet et échoua à l'étage inférieur, toujours sans exploser. Les locataires, deux danseuses, n'ont eu aucun mal ! Quelque émotion, cependant.

Paris, 24 mai. — N'ayant pas réussi à arroser la capitale des projectiles qui lui étaient destinés, les bombardiers ennemis, avant de regagner leurs lignes, s'en sont délestés en les jetant au hasard sur les agglomérations survolées à leur retour.

La grande banlieue a beaucoup souffert. Dans une petite ville, où un nombre assez important de bombes est tombé, il y a eu six morts et une dizaine de blessés. On ne croyait pas que les gothas viendraient sur la région; aussi, lorsque sonnaient les alertes, personne ne se dérangeait pour se mettre à l'abri. Les six morts ont été causées par un projectile qui tomba sur une maisonnette de deux étages.

Sur un autre point de la ville, des bombes sont tombées sur une communauté religieuse; elles éclatèrent toutes, sauf une, dans la cour et le jardin. L'une d'elles pénétra par le toit à l'intérieur d'un bâtiment, et, après avoir crevé un plafond, tomba chez la sœur supérieure.

Dans une maison, un projectile, entré par le toit, se ficha dans le plancher du rez-de-chaussée. La locataire, qui était allée se réfugier dans un abri, en rentrant chez elle découvrit l'engin dans sa chambre à coucher. Une torpille éclata dans la Seine, un peu plus loin.

Dans une autre localité de la même région un projectile tomba sur une villa ouvrière qui s'écroula complètement, ensevelissant six personnes, au nombre desquelles se trouvait un employé du

AU SÉNAT

Les Restrictions et les Réquisitions

UNE INTERPELLATION DES SÉNATEURS DE LA GIRONDE

Un ordre du jour de confiance est voté à M. Boret

Paris, 23 mai. — Le Sénat aborde la discussion de l'interpellation de **MM. Chastenet, Monis, Courrègelongue** et **Thounens**, tous sénateurs de la Gironde, sur la répartition des restrictions et des réquisitions.

M. Chastenet réclame l'égalité des restrictions d'un bout à l'autre du pays.

Pourquoi, dans la Gironde, est-on rationné à 300 grammes de pain, tandis que dans les départements voisins la ration atteint 400 et 500 grammes? D'ailleurs, la situation faite à la Gironde à cet égard n'est pas spéciale à ce département; elle se retrouve ailleurs, par exemple dans la Sarthe.

En ce qui concerne la viande, il en est de même. La Gironde voit débarquer de nombreux contingents américains qu'elle reçoit avec enthousiasme et reconnaissance; mais ces Américains achètent chez nous de la viande en s'adressant aux bouchers qui, eux-mêmes, se fournissent dans les départements voisins.

Or, les préfets de ces départements ont interdit la sortie du bétail des territoires sur lesquels s'exerce leur autorité. Résultat: la Gironde à elle seule doit subvenir aux besoins des Américains. Les arrêtés des préfets sont illégaux.

Le ministre du ravitaillement : Tous ont été rapportés ce matin.

M. Chastenet : Les Américains, d'ailleurs, avaient fait venir d'Amérique de la viande frigorifiée qu'il a malheureusement fallu réexpédier là-bas, parce qu'on manquait chez nous de chambres froides pour les emmagasiner. (Exclamations!) Pour ce qui est du vin, la Gironde est réquisitionnée pour le tiers de sa récolte, alors qu'elle l'avait été l'année dernière pour le quart. Elle ne s'en plaint pas. Elle est disposée à tous les sacrifices pour que nos braves défenseurs aient les vins dont ils ont besoin. (Très bien!)

Mais nous avons appris que d'autres départements producteurs étaient totalement exemptés de la réquisition, grâce à l'apport de vins espagnols, qui ont pris la place de leur production, d'abord destinée à l'intendance. Les représentants de la Gironde ont protesté auprès du ministre du commerce, qui les a renvoyés à son collègue des finances, en vue d'une élévation des crédits destinés à l'achat de vins en Espagne. Une pareille démarche était délicate, étant données la cherté des vins espagnols et les difficultés de paiement, dues à l'élévation du change. Aussi, ce que nous voudrions, c'est que les achats effectués en Espagne servent à alléger la charge de tous les départements intéressés, autrement dit, à établir en cette matière le régime de l'égalité.

En résumé, je demande à M. le Ministre de rappeler ses préfets à l'ordre et, je dirai, à la pudeur administrative. (Interruptions.) Tous les arrêtés illégalement pris doivent être rapportés. Les réquisitions de vin doivent être également réparties entre les départements producteurs. Nos viticulteurs demandent que leurs droits soient respectés. Ils acceptent à la rigueur d'être des victimes, mais ils ne veulent pas être complices de la spoliation s'exerçant à leurs dépens.

M. Courrègelongue réclame l'augmentation du contingent de viande de la Gironde. M. le Ministre a déclaré qu'il était disposé à taxer le bétail sur pied à la ferme. Il faudrait fixer les prix d'après l'aptitude des animaux; toute autre taxe donnera lieu à de nombreuses récriminations. Quant à la question du vin, il ne faut pas oublier que la Gironde est dans une situation d'infériorité vis-à-vis des autres régions viticoles, où on ne réquisitionne pas au même degré. On doit augmenter le prix d'achat des vins de la Gironde. Le monde agricole a supporté stoïquement toutes les taxations. Il est à désirer qu'elles disparaissent.

Réponse du ministre du ravitaillement

Le ministre du ravitaillement, M. Boret, répond aux interpellateurs:

En ce qui concerne la carte de pain, il est que le 1er juin elle fonctionnera sur tout le territoire. Les difficultés qu'il fallait surmonter pour arriver à ce résultat sont aujourd'hui aplanies. En particulier, ajoute M. Boret, trop de maires ont une tendance à inscrire leurs administrés dans les catégories les plus favorisées. Les ressources étant insuffisantes, il a fallu rectifier les listes. Nous pouvons aujourd'hui espérer donner les soulagements indispensables aux vieillards et aux enfants. Il est arrivé que dans certaines communes les contingents étaient insuffisants. On était alors dans la période de révision. Les erreurs signalées ne se reproduiront plus.

M. Boret continue: M. Chastenet a signalé pour la viande la situation spéciale des Américains. Je souscris à ce qu'il a dit. Je vérifierai le fait relatif au renvoi d'un navire contenant de la viande frigorifiée, et, s'il y a lieu, je sévirai. (Très bien!)

On a parlé de l'interdiction des exportations de bétail. C'est moi qui ai dû prendre cette mesure, par suite du retard dans les arrivées, pour assurer le ravitaillement des armées. Je n'avais pas le choix du moyen. La mesure était nécessaire.

Sur la question des trois jours sans viande, il fallait agir vite pour permettre aux agriculteurs de se défendre contre les tentations du commerce, et pour éviter le retour des erreurs antérieures.

J'arrive à la question de l'exonération des vins de certains départements. J'estime que la mesure prise était favorable à tous les viticulteurs. Dans les années précédentes, les quantités réquisitionnées étaient insuffisantes. Il fallait importer.

En 1917, on réquisitionna une quantité supérieure aux besoins évalués. C'était une estimation provisoire. Les vins nécessaires furent donnés dans toutes les mairies. Les déclarations de récolte permirent de fixer l'évaluation définitive. Celle-ci n'est pas encore absolument certaine. Les vins de cru peut être exonérés parce qu'il faudrait les payer trop cher et qu'il ne fallait pas compromettre la réputation de notre vignoble. Il y avait aussi à exonérer les vins nécessaires à la consommation familiale. Un bilan des besoins et des ressources a été établi. Il resta des disponibilités. Il fut donc possible d'abaisser le taux des réquisitions et, par suite, le taux de la consommation familiale fut augmenté et porté à 20 hectos. La réquisition fut supprimée dans quatorze départements. En voici la raison: les événements ont montré que les enlèvements pour les armées étaient inférieurs aux prévisions. Il fallait cependant utiliser l'excédent. J'ai examiné les divers départements au point de vue des moyens de transport, et il m'a paru qu'il n'y avait pas lieu de maintenir la réquisition dans les petits départements. Les wagons-réservoirs se sont trouvés mieux utilisés, non seulement pour la réquisition, mais pour le commerce. Cette mesure a rendu service à l'ensemble des viticulteurs. Les protestataires ont été peu nombreux: un sur 10,000. Les prix fixés pour la réquisition étaient, en effet, en rapport avec ceux du commerce.

On dit: Pourquoi n'avez-vous pas acheté des vins en Espagne? L'accord intervenu avec le gouvernement espagnol interdit les achats de l'Etat ou des collectivités, et on n'a pas trouvé de « modus vivendi ». Dans cette question des vins, j'ai cherché à me rapprocher de l'égalité la plus absolue. Dans les départements où n'existe plus la réquisition, des vins avaient déjà été livrés à des prix inférieurs à ceux du commerce. J'ai étudié la question et l'ai soumise à M. le Ministre des finances. J'attends la réponse.

M. Boret ajoute: Je tiendrai le plus grand compte des suggestions de M. Jenouvrier, et peut-être demanderai-je au Parlement des mesures nouvelles. Il importe au plus haut point de comprimer la cherté de la vie. J'ai envisagé la fixation de prix raisonnables pour la viande, avec l'intervention des municipalités. Pour les autres produits, les détaillants seront obligés de faire connaître ostensiblement les prix de vente. Si les écarts entre les prix paraissent excessifs, les détaillants devront justifier leurs prix, et des instructions pourront être ouvertes.

M. Boret conclut: En répondant à M. Chastenet, je crois avoir répondu à M. Courrègelongue. Dans toutes les matières envisagées, ma préoccupation a été d'être aussi équitable que possible. Dans la mesure où le permettent les circonstances actuelles, je veux fournir aux armées les moyens de vaincre et à ceux de l'arrière les moyens de vivre et de travailler. (Vifs applaudissements.)

M. Chastenet : Je suis d'accord avec M. le Ministre sur la question du pain et sur celle de la viande. Nous attendons les améliorations promises. Mais le désaccord subsiste sur la question des vins. Pourquoi a-t-on supprimé la réquisition de certains départements, tandis qu'on l'augmente dans d'autres? C'est une question de bonne utilisation des wagons-réservoirs, a dit M. le Ministre. Ce n'est pas possible. Le système a abouti à une moins bonne utilisation, et le département de la Gironde a été particulièrement frappé. J'attends le résultat des négociations poursuivies avec le ministre des finances.

M. Boret : L'administration des finances se refuse à relever rétroactivement les prix payés. D'autre part, je suis obligé d'affirmer à M. Chastenet que le système appliqué a abouti à une meilleure utilisation des wagons-réservoirs. Il était impossible de supprimer la réquisition dans la Gironde. Je n'aurais pas trouvé, au moment de la soudure, les vins nécessaires aux armées. Les viticulteurs n'ont pas été lésés. La preuve en est qu'il y a eu très peu de protestations. Le prix de la réquisition était supérieur à 3 fr. par hecto au prix du commerce.

La discussion est close par le vote de l'ordre du jour suivant de MM. Chastenet, Courrégelongue, Monis et Thounens:

« Le Sénat, confiant dans le gouvernement pour procéder à la plus équitable distribution des sacrifices et des charges résultant des réquisitions et des restrictions, passe à l'ordre du jour. »

Le Sénat aborde ensuite la discussion de la proposition de loi modifiant et complétant la loi du 17 mars 1909, relative à la vente et au nantissement des fonds de commerce.

La suite de cette discussion est renvoyée au 31 mai.

La séance est levée.

LE TRAVAIL SUR LES NAVIRES DE COMMERCE

Au début de la séance, le Sénat avait adopté la proposition de loi réglementant à un maximum de douze heures par jour le travail du personnel et officiers du pont à bord des navires de commerce.

A LA CHAMBRE

Le renouvellement du privilège de la Banque de France

Paris, 23 mai. — La Chambre reprend la discussion du projet de renouvellement du privilège de la Banque de France.

M. Jean Bon, socialiste, continue son discours.

Un grand nombre de députés quittent la salle.

M. Jean Bon critique longuement le renouvellement du privilège.

M. Lairolle (Alpes-Maritimes), laissant de côté toute littérature de parti, examine les raisons qui, en ce moment, rendent absolument nécessaire le renouvellement du privilège.

L'orateur défend la Banque du reproche d'avoir accordé trop de bénéfices à ses actionnaires. La plus grande partie du bénéfice brut est resté en réserve. C'est l'Etat qui en profite.

M. Lairolle prononcera la suite de son discours demain.

Séance demain.

La grande Bataille

Une revue des troupes italiennes en France

Paris, 23 mai. — Une partie des troupes italiennes en France a été passée en revue hier matin par le général Di Robilant, délégué italien au conseil supérieur des alliés, venu expressément de Versailles, en présence de plusieurs officiers supérieurs français.

Après la revue, l'état-major des unités qui avaient défilé a invité à déjeuner les officiers français et les journalistes présents.

En quelques mots empreints d'un mâle accent militaire, le général X..., commandant des forces italiennes en France, dit au nom de ses hommes combien il était fier de pouvoir partir bientôt sur le front de cette généreuse France pour coopérer à la grande œuvre de la victoire commune.

Les hydravions anglais bombardent la côte belge

Un contre-torpilleur coulé

Londres, 23 mai (officiel). — Pendant la période du 20 au 22 mai inclus, les contingents des forces aériennes ont exécuté des opérations de bombardement contre Zeebrugge, le môle, la base des hydravions, les bâtiments ennemis dans le voisinage, et aussi contre Thourout et l'aérodrome ennemi de Saint-Denis-Westrem.

ON SIGNALE DEUX COUPS DIRECTS SUR DES CONTRE-TORPILLEURS ENNEMIS, DONT LE RESULTAT, SELON LES CLICHES PHOTOGRAPHIQUES, A ETE QU'UN CONTRE-TORPILLEUR A ETE COULE.

En outre, trois appareils ennemis ont été contraints d'atterrir désemparés. Tous nos appareils sont rentrés indemnes.

Communiqué italien

Rome, 23 mai (officiel).

Sur le front montagneux, l'activité normale des deux artilleries et de nos détachements de reconnaissance n'a pas donné lieu à des épisodes importants.

Des détachements ennemis ont été mis en fuite dans la VALLARSA. De vifs échanges de grenades ont eu lieu sur les pentes méridionales de SASSO ROSSO.

Le long du PIAVE, la lutte d'artillerie s'est accentuée par intervalle. Une attaque à la tête de pont de CAPO SILE a été nettement rejetée.

A CAVAZUCHERINA, un de nos groupes a mis en fuite la garnison d'un poste avancé et en a bouleversé les défenses.

Cinq avions ennemis descendus

Les aviateurs alliés et italiens ont abattu trois avions ennemis et en ont contraint deux à atterrir.

Le champ d'aviation ennemi de MOTTO DI LIVENZA et des troupes et charrois en mouvement sur le PLATEAU D'ASIAGO ont été bombardés avec succès.

1 as italien, 32 victoires

Le commandant Barracca a remporté sa trente-deuxième victoire.

Armée

ARTILLERIE

Les élèves aspirants ci-après qui ont suivi avec succès un cours d'instruction à l'Ecole militaire de l'artillerie sont nommés au grade d'aspirant d'artillerie à titre temporaire et reçoivent les affectations suivantes:

Navenant, du 238e régiment au 58e régiment, observateur en avion.

Souberbielle, du 118e régiment au 214e régiment.

Delfour, du 118e régiment au 222e régiment.

Caccia, du 118e régiment au 121e régiment, 69e batterie.

LA GUERRE AÉRIENNE

Le tableau d'une semaine

Paris, 23 mai (officiel). — **Dans la journée du 20 mai, un avion ennemi a été abattu en combat aérien. Il se confirme que huit appareils allemands ont été détruits par nos pilotes, un le 15 mai, un autre le 16 et six le 19 mai. En outre, deux appareils ont été abattus par les moyens de la D. C. A., les 20 et 21 mai.**

58,000 kilos de bombes sur l'arrière-front ennemi

Paris, 23 mai (officiel). — **Dans la journée du 20 mai et la nuit suivante, nos escadrilles de bombardement ont lancé dix-sept mille kilos de projectiles sur la région de Saint-Quentin, Noyon, Tergnier, sur les gares de Péronne, Rosières, Nesles et le terrain d'aviation de Villeselve.**

Deux grands incendies, suivis d'explosions, ont été constatés à Saint-Quentin et à Nesles.

Dans la journée du 21 et dans la nuit du 21 au 22, nos avions ont jeté trente mille kilos de bombes sur les mêmes régions, causant de nouveaux incendies. Des cantonnements et gares de la région de La Ville-au-Bois, Hirson, Le Cateau, Haulnoye, etc., ont reçu pendant la même période onze mille kilos d'explosifs.

Des équipages de l'aviation italienne ont pris part à ces expéditions.

Une escadrille américaine participera à la défense de Paris

Paris, 23 mai. — A la suite d'un des derniers raids d'avions allemands sur Paris, le commandement de l'aviation américaine en France avait spontanément offert à M. J.-L. Dumesnil, sous-secrétaire d'Etat à l'aéronautique, de faire participer une escadrille américaine à la défense aérienne de la capitale.

Cette offre généreuse a reçu aujourd'hui une exécution complète: une escadrille, recrutée avec le plus grand soin et composée de pilotes choisis parmi les meilleurs, assure la défense aérienne de Paris de concert avec nos vaillants aviateurs.

BORDEAUX

1

Il y a un an

25 MAI 1917

Les troupes italiennes, dont l'offensive est appuyée par les navires de guerre anglais qui, du golfe de Trieste, bombardent les positions autrichiennes — poursuivent leur progression et enlèvent de nouvelles positions autour de Jamiano.

Seize avions allemands survolent la côte sud-est de l'Angleterre; trois sont abattus. Ils ont tué 76 personnes et fait 174 blessés.

La taxation des denrées

La préfecture nous communique la note suivante:

Le Comité de taxation des denrées et substances de la Gironde s'est réuni mercredi 22 courant. Il a continué l'examen de la situation créée par la hausse des denrées, spécialement de la viande de boucherie. En ce qui concerne cette dernière, il a déterminé des prix-barrières. Mais son avis n'étant que consultatif, le préfet et la municipalité de Bordeaux auront à fixer ces prix définitivement. Ils seront publiés incessamment et constitueront un maximum que commissionnaires, chevillards et bouchers ne paraîtront pas devoir dépasser sans réaliser un bénéfice injustifié. En conséquence, toute vente au détail excédant le prix maximum et qui sera constatée sera immédiatement portée à la connaissance du parquet, à toutes fins utiles, par l'autorité préfectorale.

Le Comité de taxation, considérant que les autorités locales ne peuvent taxer ni la viande de poisson, ni les œufs, ni les légumes verts, a émis l'avis qu'il y avait lieu de prier les municipalités de réduire au minimum les intermédiaires, revendeurs ou autres, dont les manœuvres provoquent artificiellement la hausse de ces denrées. M. le Préfet interviendra dans ce sens auprès de MM. les Maires. D'autre part, M. le Préfet a déjà saisi l'autorité judiciaire de plusieurs faits qui lui ont paru constituer des actes d'accaparement ou de spéculation illicite.

Une conférence du général Malleterre

On sait le magnifique effort réalisé par la Conférence au Village dans l'œuvre de propagande contre les menées ennemies en France. Au surplus, tous les Bordelais applaudirent à l'initiative que prit le comité régional fondé dans notre ville, en organisant la belle manifestation franco-américaine du 15 mai.

Cette initiative est un des « devoirs nouveaux » inscrits au programme de la Conférence au Village, qui recommande à ses conférenciers de faire comprendre autour d'eux le sens de l'intervention américaine, la valeur de ce qu'elle nous apporte, en hommes, en moral, en matériel, et de montrer le désintéressement qui est au fond de cet effort, que chaque jour qui passe rend plus considérable. C'est là précisément le sujet que viendra traiter le général Malleterre, mercredi 29 mai, devant le public bordelais.

On se rappelle l'enthousiasme que souleva la parole du héros de la Marne, au cours d'une réunion qu'il fit à Bordeaux, l'hiver dernier, pour la Ligue française. Tous ses fidèles, tous ses admirateurs se retrouveront centuplés, mercredi prochain, dans la salle de l'Athénée, où aura lieu la conférence, qui est gratuite, et à laquelle, fort probablement, la fanfare américaine donnera son concours.

Ajoutons, pour être complets, que cette grande manifestation, due à l'initiative de la Conférence au Village, aura lieu sous le patronage du Comité girondin de propagande nationale, qui a à cœur de réaliser, sur le nom célèbre du général Malleterre, l'union qui s'est faite, à Paris, rue François-Ier, entre toutes les grandes Associations patriotiques françaises.

Arrivés d'Amérique

Par un paquebot venu tout récemment des Etats-Unis sont arrivés de nombreux passagers civils, parmi lesquels nous avons remarqué MM. Frédéric Coudert, le grand avocat franco-américain; Charles Cestre, professeur de l'Université de Bordeaux, qui vient de faire dans plusieurs villes des Etats-Unis d'intéressantes conférences partout très goûtées; le révérend Patrice Flynn, Français, mais d'origine irlandaise, qui, aux Etats-Unis et au Canada, a fait des conférences dans le but de rallier les Irlandais d'Amérique au sentiment réel de la guerre mondiale; également à bord quelques amis du grand agitateur irlandais T.-P. O'Connor.

Citons aussi M. le reverend Delor, affecté au détachement des chasseurs alpins, qui, après avoir accompagné à New-York nos « diables bleus », revient en France rejoindre son poste.

Sur ce paquebot se trouvait aussi un contingent de soldats alliés, des membres de la Croix-Rouge, ainsi que de la Y. M. C. A.

Dans les douanes

Paris, 24 mai. — M. Maisonnave, ancien directeur des douanes à La Rochelle, recéveur principal de 1re classe à Bordeaux, admis à la retraite, est nommé directeur honoraire des douanes.

Certificats de vie

Premier avis

Les personnes pensionnées en dehors des retraites ouvrières et paysannes qui, chaque trimestre, doivent retirer leur certificat de vie à la mairie (service de l'état civil), sont priées de se présenter, **munies des titres de pension ou autres pièces justificatives**, de neuf heures à midi et de deux heures à cinq heures, les 1er, 3, 4 et 5 juin prochain, au bureau spécial qui sera installé dans le vestibule d'entrée de la division de l'état civil.

La kermesse des fleurs

La kermesse des fleurs s'est terminée mardi soir, à dix-neuf heures, par un goûter offert aux enfants pauvres et par une distribution de gâteaux faite dans différentes écoles. Le succès de cette fête de charité ne s'est pas démenti pendant trois jours. Ce succès est dû en grande partie à toutes les personnes qui ont prêté gracieusement leur concours.

Le comité d'organisation nous prie d'exprimer toute sa reconnaissance aux personnes et aux Sociétés qui ont bien voulu le seconder dans son œuvre charitable.

Manifestation franco-anglaise

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Georges Adam, le journaliste anglais bien connu, correspondant du « Times », accompagnera M. Roume, gouverneur général honoraire. Ainsi sera rehaussé l'éclat de la conférence qui sera donnée vendredi 24 mai.

Faculté de Droit

Le registre d'inscriptions pour la quatrième inscription de l'année scolaire 1917-1918 sera ouvert au secrétariat, du 1er au 13 juin inclus, le matin, de neuf heures à onze heures, et le soir, de deux heures à trois heures, dimanches et jours fériés exceptés.

Les inscriptions aux examens de juillet auront lieu également du 1er au 13 juin inclus. Les étudiants seront inscrits sur le vu de la quittance de la quatrième inscription de l'année.

Citations à l'Ordre

Le général commandant la 1re armée cite à l'ordre de l'armée M. François Desportes, capitaine au 71e régiment A. L. G. P.: « Officier dont l'énergie et le sang-froid ont été pour tous le plus bel exemple. Au cours d'un violent bombardement, a été mortellement atteint, alors qu'il prenait toutes les mesures pour la sauvegarde de son personnel. » — 24 mars 1918.

— Le colonel commandant le 413e régiment d'Infanterie cite à l'ordre: « Le médecin sous-aide-major Etienne Desportes. Dans l'infanterie depuis plus d'un an, a toujours fait preuve de dévouement et de sang-froid dans les circonstances les plus difficiles. S'est particulièrement distingué, dans la journée du 13 novembre 1917, en assurant à lui seul le service du poste de secours, tout le personnel ayant été intoxiqué par les gaz. » — 17 novembre 1917.

— Est cité à l'ordre du régiment, Edouard Sibé, sergent au 57e d'Infanterie: « Excellent gradé. A fait preuve de belles qualités de sang-froid et de courage au cours des combats du 25 au 28 mars 1918. A conduit sa demi-section à une contre-attaque, sous un violent tir de barrage avec le plus grand mépris du dangers. »

Le frère de ce brave sergent, Pierre Sibé, est titulaire de la médaille militaire et de la croix de guerre avec palme.

— Est cité à l'ordre de la division, du 26 février 1918, le soldat Maurice Deney, de la 1re compagnie du 34e d'infanterie: « Coureur de bataillon. A assuré avec un courage inlassable pendant quatre jours (13, 14, 15 et 16 février 1918) le service de liaison, traversant sans relâche un ravin constamment battu par les violentes rafales de l'artillerie ennemie, et ne cessant, malgré sa rude et périlleuse tâche de faire preuve du plus grand entrain et de bonne humeur. »

M. Deney était, avant la guerre, ostréiculteur à Arcachon.

— Le sergent Edouard Héraud, du 19e bataillon de chasseurs à pied, 2e compagnie, a été décoré de la médaille militaire avec attribution de la croix de guerre avec palme. Il a été en même temps l'objet de la belle citation suivante: « Sous-officier d'élite; d'un dévouement et d'un courage à toute épreuve: s'est particulièrement distingué dans les combats du 28 mars au 6 avril. Le 4 avril, a pris le commandement de la section dont le chef venait d'être grièvement blessé et l'a maintenue dans les circonstances les plus critiques. Déjà 4 fois cité à l'ordre. »

— Est cité à l'ordre du régiment, Pierre St-André de Renaud, musicien-brancardier au 34e d'infanterie: « Le 30 mars 1918, a contribué, sous un feu violent de mitrailleuses et d'artillerie ennemie, à évacuer tous les blessés d'un village en partie encerclé par l'ennemi. »

Infanterie

Mutations. — Les officiers ci-après passent: le chef de bataillon Patard, du 344e d'infanterie, au 206e; le chef d'escadrons Hoarau de la Source, du 10e hussards, au 144e d'infanterie; le capitaine Guénée, du 412e, au 144e d'infanterie; le capitaine Guillet, du 34e, au 413e d'infanterie; le lieutenant Peyre, du 57e, au 150e d'infanterie.

Société des sciences physiques et naturelles de Bordeaux

Une conférence sur l' « Effort des Etats-Unis » devant être donnée à la Faculté des lettres par M. F. Roz, le samedi 25 mai, à huit heures et demie du soir, la Société des sciences physiques et naturelles de Bordeaux nous prie de vouloir bien informer ses invités et ses membres que la conférence qui devait avoir lieu sous ses auspices ce même jour et à la même heure « sur le laiton et la fonte aciérée », a dû, sur la demande de M. le Recteur, être renvoyée au lundi 27 mai courant.

Chambre des métiers de la Gironde

La Chambre des métiers de la Gironde a, dans sa réunion du 10 courant, arrêté le programme de son action, dont nous indiquons ci-après, sommairement, les grandes lignes:

1° Solliciter l'aide des pouvoirs publics, des Associations syndicales, de tous groupements et de toutes personnes s'intéressant à la question de l'apprentissage; unir et grouper, en vue de leur coordination, tous les efforts et toutes les bonnes volontés se dépensant pour l'amélioration de l'apprentissage;

2° Agir en s'appuyant particulièrement sur l'initiative privée;

3° Rechercher des apprentis. Obtenir des pouvoirs publics des locaux en vue de préapprentissage; au cours de celui-ci, chercher à établir les diverses aptitudes des enfants, garçons ou filles, en vue d'apprécier les métiers auxquels ces aptitudes les prédisposent avec le plus de chances de succès;

4° Etablir la liste des métiers principaux de la région, en les divisant en métiers agricoles, commerciaux, industriels et d'art, et en précisant pour chacun d'eux les aptitudes qu'ils requièrent;

5° Créer chez les patrons un mouvement en faveur de l'apprentissage et rechercher chez eux les places d'apprentis disponibles;

6° Mettre en rapport le patron et le futur apprenti. Etablir et préciser les conditions d'apprentissage;

7° Placer l'enfant en apprentissage;

8° Compléter l'instruction professionnelle de l'enfant en mettant à sa disposition des cours techniques relatifs à son métier, des cours de connaissances générales, des causeries avec projections photo ou cinématographiques;

9° Déterminer pour chaque métier le temps à consacrer pendant l'apprentissage à l'atelier, aux cours techniques du métier, aux connaissances générales;

10° Surveiller l'assiduité de l'apprenti à l'atelier et aux cours;

11° Pousser les apprentis des deux sexes à obtenir le certificat d'aptitudes professionnelles;

12° Aider les apprentis, à la fin de leur apprentissage, à trouver un emploi de leur état et continuer à les aider moralement et professionnellement.

Favoriser le perfectionnement professionnel des élèves des écoles pratiques.

Favoriser le développement des cours d'adultes en collaboration avec les Sociétés s'occupant déjà de ces questions.

Chercher des moyens de développer l'instruction professionnelle des ouvriers des petites villes et des campagnes du département de la Gironde.

Etablir des conférences intéressantes avec projections pour apprentis et, éventuellement, pour leurs parents.

Etablir des cours ménagers.

Favoriser le développement des patronages d'apprentis existants.

La Chambre des métiers de la Gironde se fera un plaisir d'envoyer son programme détaillé, dès que celui-ci aura pu être édité, à toute personne qui lui en fera la demande, 8, cours de Tourny, Bordeaux.

La crèche de La Bastide

On nous prie de faire connaître que la date de l'assemblée générale annuelle de la crèche de La Bastide vient d'être arrêtée. Elle aura lieu le mardi 28 mai, à 4 heures de l'après-midi, 75, rue Montméjan, dans la salle du dispensaire, sous la présidence de M. le professeur Arnozan, adjoint au maire de Bordeaux, vice-président de la commission des hospices civils.

La « Sauvegarde du Poilu »

Le conseil d'administration de la Sauvegarde du Poilu est heureux de porter à la connaissance de ses membres bienfaiteurs, honoraires et participants, que les statuts de la Société viennent d'être approuvés par le ministre du travail et de la prévoyance sociale, sous le no 1100 (arrêté en date du 26 avril 1918).

Il profite de cette occasion pour rappeler aux mutilés et blessés de la grande guerre les avantages, tant matériels que moraux, offerts par la jeune société bordelaise, qui groupe déjà un grand nombre d'anciens combattants imbus du meilleur esprit mutualiste et animés de la plus vive camaraderie.

Réunion générale le dimanche 26 courant, à 10 heures. Pour les adhésions et renseignements, s'adresser au siège social, 52, cours Victor-Hugo, Bordeaux.

Rixe sanglante

Au cours d'une discussion dont on ignore le mobile, une rixe sanglante s'est produite jeudi soir, vers cinq heures, dans le parc de Lescure, entre plusieurs militaires, qui se sont battus à coups de couteau et de rasoir. Edmond C... fut le plus sérieusement atteint: il avait été frappé de deux coups de couteau dans la région dorsale, et il dut être transporté à l'hôpital Saint-Nicolas, après avoir reçu sur place les soins de M. Estradère, médecin-major. Ses blessures, quoique profondes, ne paraissent pas mettre ses jours en danger. Quant à Charles Q... et Augustin C..., légèrement blessés, ils ont pu regagner leur caserne.

PETITE CHRONIQUE

Abandon d'enfant. — Sur le seuil de sa porte, Mme Catherine Pareau, ouvrière d'usine, 51, rue des Treuils, a trouvé jeudi soir, vers six heures, un petit garçon paraissant âgé de dix-huit mois. Le petit être a été transporté à l'hôpital des Enfants-Assistés. On recherche l'indigne mère, dont le signalement pourrait être fourni par une voisine de Mme Pareau.

On vole toujours. — Ces jours derniers, dans la chambre de Mme Giraudie, 14, rue Boyer, on a volé un coffret contenant divers bijoux.

L'épuration de Bordeaux. — Au cours d'une rafle effectuée jeudi soir, place des Capucins, quartiers Kléber, Lafontaine, cours d'Espagne et place d'Aquitaine, un grand nombre de personnes ont été interpellées. Cinq d'entre elles en état de porter les armes, et dépourvues de pièces justifiant leur situation militaire, ont été conduites à la place. Plusieurs filles soumises ont été gardées à la Permanence pour infraction à la police des mœurs.

Au dépôt. — Joséphine L..., Antoinette B..., pour vol et complicité de vol d'étoffes dans divers magasins du centre.

— Valentine J..., pour vol de 25 boîtes de conserves.

— Emile R..., Edouard T..., pour vol et complicité de vol d'une barrique de vin au préjudice de la maison Ballège, cours du Médoc.

Le feu. — Un commencement d'incendie s'est déclaré jeudi soir, vers neuf heures, chez Mme Bertrand, marchande de balais, 31, rue des Douves. Le feu aurait pris naissance dans un petit atelier où se trouvait un récipient rempli de soufre en fusion, et qui sert à blanchir les balais. Les pompiers intervenus se sont rapidement rendus maîtres du feu qui a causé des dégâts peu importants.

— Dans la nuit de jeudi à vendredi, vers deux heures, un deuxième commencement d'incendie s'est déclaré chez Mme veuve Arroul, 3, rue Laliment. Mme veuve Arroul s'était endormie, ayant laissé sa bougie allumée; cette dernière tomba sur son lit et mit le feu aux couvertures. Des voisins arrivèrent aussitôt et éteignirent les flammes. Les dégâts sont insignifiants, mais Mme Arroul a été légèrement brûlée à la figure et sur le corps.

CHRONIQUE DU PALAIS

TRIBUNAL CORRECTIONNEL

Présidence de M. LULE-DUJARDIN, juge

La vente de grains au-dessus de la taxe

Nous avons parlé des poursuites exercées à la requête du parquet contre une vingtaine de négociants et petits marchands inculpés de spéculation illicite et vente de grains au-dessus de la taxe.

Le tribunal correctionnel a rendu jeudi un jugement qui:

1° Ordonne la disjonction en ce qui concerne dix des inculpés pour le jugement définitif être rendu après expertise;

2° **Acquitte** sept petits marchands qui ont vendu des quantités insignifiantes de grains;

3° Condamne à **un mois d'emprisonnement avec sursis et à 500 francs d'amende** deux des marchands en gros, à **200 francs d'amende** le troisième de ces négociants.

Encore une bande d'écumeurs

Nous avons dit comment le service de la Sûreté découvrit, il y a deux mois environ, une quantité considérable de marchandises suspectes au domicile de quatre individus qui furent mis en état d'arrestation dès que l'enquête eût établi que la plupart de ces marchandises provenaient de vols. Il y avait notamment du cuivre, du sulfate de cuivre, des toiles cirées, des coupons de soie, de la lingerie, etc.

Ces quatre écumeurs, en même temps que trois complices poursuivis pour recel, ont comparu jeudi devant le tribunal correctionnel, qui a prononcé les condamnations suivantes:

Adrien Dupont, dix-neuf ans, manœuvre à Bordeaux, **treize mois d'emprisonnement** et **cinq ans d'interdiction de séjour.**

Charles Soum, vingt-huit ans, charretier à Floirac, **huit mois d'emprisonnement.**

Edouard Philippart, 42 ans, boucher à Bordeaux, **huit mois d'emprisonnement.**

Jean-Pierre Camou, 35 ans, manœuvre à Bordeaux, **six mois d'emprisonnement.**

Emile Fradin, 35 ans, déserteur d'un régiment d'infanterie coloniale, **trois mois d'emprisonnement.**

Robert Martin, 34 ans, boucher à Bordeaux, **trois mois d'emprisonnement.**

Jean Bégingette, 63 ans, manœuvre à Bordeaux, **trois mois d'emprisonnement.**

Théâtres et Concerts

Trianon-Théâtre

Le séjour de **LEVESQUE**, l'inénarrable **COCANTIN**, va se terminer. Ceux qui veulent voir ou revoir le roi du cinéma en chair et en os feront bien de se hâter.

SAMEDI, MATINEE ET SOIREE.
DIMANCHE, 1re MATINEE à 2 H. 30.
DIMANCHE, 2me MATINEE à 5 HEURES.
DIMANCHE SOIR, ADIEUX DE COCANTIN.

Au programme est inscrit depuis jeudi « **L'HOTEL DE LA GARE** », la meilleure production du célèbre comique.

LOCATION RUE FRANKLIN.

Scala-Théâtre

« Tout à l'air! » — Vendredi, grand gala pour la première de la Revue « **Tout à l'air!** » avec Andrée Dangel, la commère, M. Angot, le compère. Troupe incomparable, mise en scène luxueuse. Location sans frais.

Alhambra-Jardin d'Eté

Tous les soirs, les promeneurs viennent plus nombreux passer une soirée agréable et entendre de la bonne musique dans les délicieux jardins de l'Alhambra, qui sont illuminés. Séances de patinage en plein air.

Hôpital auxiliaire no 214 (Gratry)

Voici les morceaux qui seront exécutés dimanche:

1. Entrée, harmonie Saint-Ferdinand (direction, M. Ch. Meilhan); 2. Prière, Mlle Germain (Missa); 3. Largo, pour violoncelle, M. Lluis (Haëndel); 4. Reine des Français, chœurs (Dubois); 5. Tre Giorni, M. Lluis (Pergolèse); 6. Ave Maria, Mlle Germain (XXX); 7. Sortie, harmonie Saint-Ferdinand.

Ambulance militaire des Employés de commerce

Dimanche 26 mai courant, à 11 h. 15, en la cathédrale de Saint-André, messe en musique avec le gracieux concours de: Mlle A. Dulout, du Capitole de Toulouse; Mlle H. Itey de Peyronin, violoniste; M. E. Lapeyre, du Théâtre-Français; les chœurs de l'œuvre de Mimi Pinson, dirigés par M. J. Ribet, professeur de musique; C. Vigier, organiste de chœur.

Rédemption, de Gounod (chœurs de l'œuvre de Mimi Pinson); *Ave Maria*, de Gounod (Mlle A. Dulout); Adagio (Mlle H. Itey de Peyronin); *Célébrons le Seigneur* (M. E. Lapeyre); *Psaume CL.*, de César Franck (chœurs de l'œuvre de Mimi Pinson).

Une quête sera faite par les dames infirmières, au profit des blessés soignés à l'ambulance militaire des employés de commerce.

SPECTACLES

VENDREDI 24 MAI

FRANÇAIS. — 8 h. 30: « **Lakmé** », avec Clément.
BOUFFES. — 8 h. 30: « **A Tire d'Aile** », revue.
TRIANON. — 2 h. 30 et 8 h. 30: « **L'Etrange aventure de Cocantin** », avec Levesque.
SCALA. — 8 h. 30; « **Tout à l'air** », revue.
ALHAMBRA. — **Cinéma, Skating.**

VENDEZ VOS BIJOUX à LÉGER, qui vous les paiera très cher et vous achètera vos RECONNAISSANCES 100 °/o et plus — Rue Huguerie, 8, Bordeaux

CINÉMAS

Alhambra-Cinéma

Tous les jours, en matinée et soirée, « **Géo le Mystérieux** », « **le Bébé de Booties** », « **le Secret du Sous-Marin** », et deux attractions merveilleuses: « **LE PIERROT MECANIQUE** » et « **LES LITTLES BOOBS** », les plus jeunes et les plus amusants danseurs.

Les Sports à B